

صنبر الخدام الجزائري

MENSUEL DE LA C.G.T. POUR LES TRAVAILLEURS ALGERIENS

في المنطقتين الباريسية : يوم 10 ماي يوم عمل حول الهجرة

بعد أن أكد هنري كرازوكي الكاتب بالكونفدرالية العامة للشغل (س ج ت) الدور العظيم الذي تمثله الهجرة في ميدان الاقتصاد الفرنسي ، صرح بالخصوص :

(٠٠٠) أن موقف س ج ت بخصوص مشاكل الهجرة والحلول الملائمة لتسويتها لهو موقف واضح ومسطر في كلياته وجزئياته .

والحكومة بدعوى مراقبة الهجرة ، وضعت جهازا من التدابير ، كمنشوري فونتاني ومرسيلان ، من شأنهما مضاعفة المضايقات التي تفضي الى عدم الاستقرار بعدد كبير من العمال المهاجرين .

أما فيما يخص مراقبة الهجرة فيجب أن يقع التفكير فيها بطريقة ديمقراطية انسانية وتمدنية كما يجب ربطها بضمانات اجتماعية ضرورية بالنظر للعمال المهاجرين سواء في ميدان الشغل أو السكن أو الاجر أو الحماية الاجتماعية في اطار سياسة عامة تضمن حماية العمال المهاجرين العائشين بفرنسا من وضعية عديمة الاستقرار باستمرار .

أما الحكومة فهدفها ان تكفل رقابتها الانفرادية بطريقتها الخاصة وبدون الضمانات الاجتماعية التي تطالب بها ، ولهذا فليس ذلك ذا موضوع .

اذا ما وجدنا في فرنسا عمالا مهاجرين في وضعية غير نظامية نتيجة لما يسمونه الهجرة الخفية فليسوا مسؤولين عن ذلك . بل السلطة هي التي نظمت ذلك منذ سنوات انهم الاعراف الذين خدعوا أولئك العمال بوعودهم المختلفة .

فليتحملا ان النتائج .

يجب ان نتال شرانم تجار العباد ، التي اثرت على حسابهم ، الضربات القاسية ، بدلا من مضاعفة المضايقات ضد ضحاياهم .

وبعد أن ذكر بالمطالب الاساسية التي تضمنتها لائحة مطالب س ج ت . واصل هنري كرازوكي حديثه قائلا :

وانطلاقا من تلك المطالب سنحکم على تصريحات الحكومة في الاونة الاخيرة . ان الضمانات التي أفضى بها بالامس وزير الشغل تدخل مرونة على منشور فونتاني وان نوايا الحكومة ازاء المهاجرين وضد المتاجرين باليد العاملة في نطاق توسيع الحقوق النقابية والقانون المصادق عليه بالامس ضد المتاجرين بالنوم تدل جميعها على انتصار أولي لنضال العمال المهاجرين والفرنسيين ولعمل س ج ت وللحملة التي شنتها س ج ت وس . ف . د . ت .

ومنذ اسابيع قليلة قطع وزير الشؤون الاجتماعية المناقشات الجارية بينه وبين النقابات حول مطالب المهاجرين . ولولا كفاحنا المشترك لما طرقت اليوم تلك المسائل . ولكن يوجد بون شاسع بين التصريحات والانجازات .

الوعود ليست واضحة ، لا نريد تنقيحات أيا كانت لمنشور فونتاني بل نريد الغاء كل الاجراءات التي تضمنها منشورا فونتاني ومرسيلان اللذان أتيا بالمضايقات والشاكسات البوليسية والمظالم ضد العمال المهاجرين .

لا يكفي الحديث عن المذاكرة بل يجب التناقش الحقيقي مع النقابات واتخاذ التزامات والوقوف عندها .

(Suite en page 8)

إِنَّ سِيَاسَةَ
الهجرة التي
تنادي بها
س ج ت
هي بعكس
ما يجري
الآن .

إِنَّا لَا نَقْبَلُ
بِعَامَلَةِ
العمال
المهاجرين
بالإحتقار
والمهانة .

LE 10 MAI DANS LA RÉGION PARISIENNE

Lors de la tenue de son Congrès en avril de cette année, l'Union Régionale de Paris C.G.T. adoptait le mot d'ordre d'une journée d'action régionale et d'un meeting le 10 mai, pour la défense des revendications des travailleurs immigrés.

Nous donnons, ci-contre en arabe, les principaux extraits de l'intervention de Henri KRASUCKI qui représentait le Bureau Confédéral au meeting de la Bourse du Travail à Paris. (Vous trouverez le texte français en page 3).

Cette initiative a eu de nombreuses répercussions dans les différents départements comme le prouvent les premiers échos ci-dessous :

HAUTS-DE-SEINE :

— actions revendicatives dans 20 entreprises de la métallurgie ;

— motions demandant la suppression de la circulaire Marcellin-Fontanet adressées aux Ministères du Travail et de l'Intérieur, signées par des ouvriers de la S.E.V. - ALUVAC - BERNARD MOTTEURS - CROMBAT et PARTIOT - R.C.S. - ainsi que dans des entreprises de Gennevilliers, Asnières, Suresnes.

— Débrayages de 1 heure chez QUILLERY à Courbevoie ; à Nanterre une équipe d'immigrés a débrayé à 100 %.

SEINE-SAINT-DENIS :

— Délégation de l'Union Départementale à la Préfecture avec dépôt des revendications.

— Dépôt de revendications à Montreuil, à Blanc-Mesnil chez Jacquet-Valourec - communaux - à Stains chez DUCO - à Saint-Denis SOPROGA et ELASTOMERE.

— Débrayage à SPAD à La Courneuve et dépôt des revendications.

— Chez BABCOCK à La Courneuve, 2 assemblées de travailleurs immigrés.

DES RESULTATS :

— Chez SPAD : 0,25 de l'heure et 80 francs d'augmentation de la prime de vacances qui passe à 300 francs.

— Chez ELASTOMERE : le 13^{me} mois est acquis.

الجزائر: المؤتمر الرابع للإتحاد العام للعمال الجزائريين (أ.ع.ج) مرحلة جديدة في كفاح العمال من أجل الاستقلال الاقتصادي

ALGÉRIE : Le 4^e Congrès de l'UGTA

NOUVELLE ÉTAPE DE LA LUTTE DES TRAVAILLEURS POUR L'INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Du 2 au 6 avril à Alger s'est tenu le 4^e Congrès de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (U.G.T.A.). Né pendant la lutte de libération nationale en février 1956, l'U.G.T.A. a rapidement groupé les nombreux militants syndicaux formés pendant la période de domination coloniale. Elle a su intégrer en son sein ceux venant des anciens syndicats C.G.T. et les militants ouvriers des mouvements nationalistes.

Durant la guerre de libération, l'U.G.T.A. participe intensément aux combats des couches populaires algériennes : elle a payé un lourd tribut face à l'armée colonialiste française.

Dès l'indépendance, les militants de l'U.G.T.A. aux côtés des autres patriotes s'engagent dans l'action pour créer une nation indépendante, ils participent à la sauvegarde et au fonctionnement des domaines et entreprises abandonnées par les Français, ils posent le problème d'une réelle indépendance économique en revendiquant la nationalisation des principales et plus importantes comme l'industrie du pétrole.

Parallèlement l'U.G.T.A. développe ses relations syndicales internationales et son autorité s'affirme en Afrique, dans les pays arabes et dans le monde. Dès 1962 des contacts officiels sont établis avec la C.G.T. avec qui des rencontres avaient eu lieu durant la guerre coloniale. Depuis les liens

entre l'U.G.T.A. et la C.G.T. se sont poursuivis : en septembre 1971 une délégation C.G.T. conduite par Georges SÉGUY a séjourné en Algérie où la rencontre fut empreinte d'une chaude fraternité.

Le 4^e Congrès de l'U.G.T.A. marque un pas important dans l'engagement des travailleurs algériens pour affermir l'indépendance économique permettant la réalisation d'une politique plus conséquente de progrès social.

Cet engagement et la responsabilité de l'U.G.T.A. s'est manifesté au travers de la préparation du Congrès où toutes les Unions de Wilayat (Département) ont tenu des pré-Congrès préparés par des assemblées de syndiqués. Les deux grands thèmes en débat furent largement débattus, cela est ressorti des nombreuses interventions à la tribune : l'application de la deuxième phase de la réforme agraire qui vise à une attribution de terre à tous les paysans par la limitation de la propriété foncière et la création de coopératives, la discussion d'une charte de gestion socialiste des entreprises par la participation des travailleurs, de leurs syndicats à cette gestion dans le cadre d'un plan national de développement et d'industrialisation du pays.

L'application sur place de ces grandes orientations nationales pose encore des difficultés certaines. Les délégués au Congrès

des régions d'Algérie les ont souvent franchement posées, dénonçant des incompréhensions, des attitudes bureaucratiques, des déséquilibres économiques comme celui des prix et salaires, la dilapidation de fonds publics, le comportement souvent néfaste du secteur privé où des arrêts de travail se produisent.

Les quatrièmes assises de l'U.G.T.A. furent empreintes d'une vie démocratique intense où rien ne fut mis à l'écart. L'important discours prononcé le 2 avril par le Président BOUMEDIENNE pose franchement les problèmes devant les travailleurs faisant appel à leur responsabilité pour la réussite des grandes options nationales, pour faire une Algérie forte et économiquement développée.

L'élection des membres de la Commission Exécutive nationale eut lieu par vote secret au sein des Unions de Wilayat. Les nouveaux Statuts de l'U.G.T.A. font des syndicats algériens une organisation nationale active où le rôle de la section syndicale de base est placé au premier plan de toute l'activité et où « l'affirmation plus marquée du droit syndical et des conditions de son exercice » est posée avec plus de force.

L'engagement des militants de l'U.G.T.A. pour aider politiquement la petite paysannerie à réaliser la réforme agraire et la coopération par des équipes d'ouvriers et d'employés volontaires tint une large place dans les débats. Il s'agit de permettre aux paysans, souvent isolés, à la merci des propriétaires terriens de bien connaître leurs droits à la terre et de résister efficacement à ceux qui tentent de tourner la loi agraire. Ainsi, dans cette phase révolutionnaire nouvelle, l'alliance des ouvriers et des paysans peut mieux se souder pour envisager la réalisation de nouvelles étapes dans l'économie nationale.

Le quatrième Congrès de l'U.G.T.A. a marqué en ce début d'avril toute la vie politique, économique et sociale de l'Algérie. Il a permis d'éclairer et de préciser les grandes revendications progressistes des travailleurs et du peuple algérien.

Ce caractère progressiste qui fut ressenti par les délégués de plus de 40 syndicats étrangers est l'expression d'une mobilisation de masse des travailleurs et du peuple pour activer l'étape de la révolution nationale démocratique permettant d'ouvrir la voie à une phase nouvelle de réalisation d'une économie socialiste dans le contexte propre de l'Algérie démocratique et populaire.

Gilbert JULIS.

الرئيس بومدين يستقبل وفد سيجت

Le Président Boumedienne a reçu la délégation de la CGT

L'U.G.T.A. a invité une délégation C.G.T. à son 4^{me} Congrès. Celle-ci, composée des camarades Jean-Louis MOYNOT, secrétaire de la C.G.T. ; Gilbert JULIS, membre de la C.E. de la C.G.T., et Louis PLANCHON, rédacteur à la « Vie Ouvrière », a été à l'occasion de ces assises l'objet d'un accueil extrêmement chaleureux. Le Président BOUMEDIENNE, chef de l'Etat, a reçu les représentants de la C.G.T. et leur a fait part, entre autres, de sa vive satisfaction pour prise de position de notre centrale qui a soutenu la décision de nationalisation des sociétés pétrolières françaises le 24 février 1971.

RÉGION PARISIENNE : 10 MAI

JOURNÉE D'ACTION

SUR L'IMMIGRATION

Au meeting, Henri KRASUCKI a déclaré :



*La politique
de l'immigration
que préconise
la C.G.T.
est à l'opposé
de ce qui
se pratique
actuellement.
Nous n'acceptons
pas que
les travailleurs
immigrés soient
traités en parias.*

Après avoir souligné « le rôle considérable de l'immigration dans l'économie française », Henri KRASUCKI, Secrétaire de la C.G.T. a déclaré notamment :

« (...) La position de la C.G.T. sur les problèmes de l'immigration et sur les solutions qu'il convient d'y apporter est absolument claire et élaboré jusque dans les détails.

Sous prétexte de contrôle de l'immigration, le gouvernement a instauré avec les circulaires Fontanet et Marcellin, un système de mesures policières qui augmentent les brimades et qui plongent dans l'insécurité un grand nombre de travailleurs immigrés.

Pour nous, le contrôle de l'immigration doit être conçu d'une manière démocratique, humaine et civilisée. Il doit surtout être lié à des garanties sociales indispensables pour les travailleurs immigrés en matière d'emploi, de logement, de rémunération et de protection sociale, dans le cadre d'une politique d'ensemble assurant la protection des travailleurs immigrés vivant en France contre une situation d'instabilité permanente...

Le gouvernement lui, voudrait nous faire cautionner SON contrôle exclusif, à sa manière à lui et sans les garanties sociales que nous réclamons. Il n'en est pas question !

S'il y a en France des travailleurs immigrés en situation dite irrégulière, par suite de ce qu'on appelle l'immigration clandestine, ils n'en sont pas responsables. C'est le Pouvoir qui l'a lui-même organisée pendant des années. Ce sont des patrons qui ont attiré par toutes sortes de promesses ces travailleurs. Ils doivent en assumer les conséquences.

Et c'est toute la faune des marchands d'hommes qui s'y est enrichie, qu'il faut frapper et non multiplier les tracasseries contre leurs victimes.

Après avoir rappelé les revendications essentielles contenues dans la Charte revendicative de la C.G.T., Henri KRASUCKI a poursuivi :

« C'est à partir de ces revendications que nous jugeons les déclarations gouvernementales de ces derniers jours.

Les assurances données hier par le Ministre du Travail concernant l'assouplissement de la circulaire Fontanet, les intentions du gouvernement à l'égard des immigrés, contre les trafics de main-d'œuvre, en matière d'extension des droits syndicaux et la loi votée hier contre les marchands de sommeil constituent un premier succès de l'action des travailleurs immigrés et français, de l'action de la C.G.T., de la campagne C.G.T.-C.F.D.T.

Voici seulement quelques semaines, le Ministre des Affaires Sociales rompait les discussions engagées avec les syndicats sur les revendications des immigrés.

Sans notre lutte commune ces questions ne seraient pas abordées aujourd'hui.

Mais entre les déclarations et les réalisations, il y a une grande marge. Les promesses restent encore bien vagues. Ce n'est pas n'importe quel « aménagement » de la circulaire Fontanet que nous voulons. C'est la liquidation de toutes les dispositions des circulaires Fontanet et Marcellin qui instaurent des brimades et tracasseries policières et des injustices contre les travailleurs immigrés que nous exigeons.

Il ne suffit pas de parler de concertation, il faut discuter vraiment avec les syndicats, prendre des engagements et les tenir.

« (...) Ce qui est en train de bouger est considérable : les masses profondes de travailleurs n'acceptent plus de travailler et de vivre comme autrefois. C'est vrai des Français et c'est vrai des immigrés.

Ce qui se produit, pour les travailleurs immigrés, c'est une remarquable prise de conscience de leur force et de l'intérêt commun qui les unit aux travailleurs français.

« (...) Travailleurs français et immigrés se sentent plus forts qu'avant. Ils sentent que ce régime n'est pas éternel, ils sentent qu'il eut sorti affaibli des dernières élections et que la victoire de la gauche a mis la classe ouvrière en meilleure position.

ALPHABÉTISATION :

Revendication importante des travailleurs immigrés

La C.G.T. considère que les travailleurs immigrés sont partie intégrante de la classe ouvrière. Elle a été, par conséquent, la première à lancer et populariser le mot d'ordre : « Egalité des droits entre travailleurs immigrés et français ». Ce mot d'ordre est au centre du combat de classe mené par toutes les organisations et les militants de la C.G.T., français et immigrés. Il est devenu une revendication commune à tous ceux qui défendent les travailleurs immigrés.

La connaissance de la langue française est une condition importante sans laquelle il serait difficile pour les travailleurs immigrés de s'insérer dans le milieu socio-économique français, de connaître et jouir de leurs droits dont la formation professionnelle.

La C.G.T., dans sa Charte revendicative des travailleurs immigrés, exige que « les besoins élémentaires doivent être pris en charge par le pays d'origine, par l'Etat et le patronat français »... « Que le financement de l'alphabétisation ne doit pas amputer les fonds de la formation et du perfectionnement professionnels prévus par les lois du 16 juillet 1971. Il doit être assuré par l'Etat et par les utilisateurs de main-d'œuvre immigrée, lesquels doivent verser une cotisation supplémentaire à un fonds spécialisé.»

La Charte revendicative de la C.G.T. stipule d'autre part que les cours d'alphabétisation doivent s'effectuer sur le temps de travail et rémunérés comme tel.

Elle exige enfin la création d'un Comité National pour l'Alphabétisation avec la participation des organisations syndicales représentatives. (Voir chapitre VI de la Charte revendicative : pour une politique de l'immigration conforme aux intérêts des travailleurs français et immigrés, mise à jour par la 3^{ème} Conférence Nationale de la C.G.T. sur les problèmes de l'immigration).

— Outre l'action persévérante menée par la C.G.T. pour la satisfaction des revendications contenues dans la Charte, l'activité des syndicats C.G.T., au niveau local et de l'entreprise en matière d'alphabétisation est très importante. Ils organisent souvent des cours d'alphabétisation conformes aux intérêts des travailleurs. Ces cours leur permettent d'acquérir une connaissance de la langue française, mais aussi de prendre conscience de leurs droits.

La C.G.T. continue par ailleurs de dénoncer les cours marqués par l'apolitisme et la collaboration de classes inspirés par le gouvernement et le patronat, ainsi que ceux préconisés par un certain nombre d'associations et de groupes à caractère gauchiste. Ces cours, inspirés par les patrons ou organisés par les gauchistes, aboutissent au même résultat : tromper les travailleurs immigrés, les rendre vulnérables et par conséquent accroître l'exploitation.

Par contre, il existe depuis plus d'un an un organisme d'alphabétisation à caractère démocratique dont la C.G.T. est partie prenante. Il s'agit de « L'ASSOCIATION POUR L'ALPHABÉTISATION ET L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AUX TRAVAILLEURS IMMIGRÉS » qui compte dans son comité de direction, ainsi que dans ses sections et groupes de nombreux militants de la C.G.T.

La 3^{ème} Conférence Nationale de la C.G.T. sur les problèmes de l'immigration (24-25 novembre 1972) a préconisé le regroupement des cours créés par les organisations confédérées au sein de cette Association.

Afin de faire connaître cette association à nos camarades immigrés, nous avons contacté son Secrétaire général, Madame Claire COUESNON, qui a bien voulu répondre à nos questions.

Entretien avec Madame Claire COUESNON

Professeur et secrétaire générale de l'association pour l'alphabétisation et l'enseignement du français aux travailleurs immigrés

A notre question concernant l'enseignement du Français inspiré par le gouvernement et le patronat, Madame COUESNON a répondu :

« L'enseignement que les employeurs consentent le plus souvent à prodiguer aux travailleurs immigrés non seulement est réduit au minimum nécessaire à un manœuvre ou à un O.S. pour exécuter son travail, mais encore sert à diffuser d'idéologie de soumission au patronat.

Voici ce qu'on lisait par exemple dans la méthode adoptée aux cours d'alphabétisation organisés par la Régie Renault, textes abandonnés depuis 1972 grâce à la dénonciation constante faite

par le Comité d'entreprise : « Il faut que je trouve vite du travail, se dit Saïd, je prendrai le premier travail que je trouverai, même si je suis mal payé ». Ainsi le malheureux travailleur immigré doit-il se féliciter d'avoir trouvé du travail. Dans la leçon 15, la direction des usines Renault enseigne un moyen économique pour aller au travail : « Il y a un autobus, mais Saïd n'a pas beaucoup d'argent. Il se lève plus tôt et va à l'usine à pied ». S'il rêve à sa famille ou à la nostalgie de son pays, l'immigré sensé ne réclame pas d'augmentation : « L'année dernière il est resté en France... le voyage est cher et pour faire quelques économies,

il préfère aller voir sa famille tous les deux ans seulement » (leçon 86). Le travailleur immigré, cher à M. DREYFUS, est discipliné ; il dit, comme dans la leçon 87 : « Je ne mange pas dans l'atelier », « Je ne parle pas beaucoup pendant mon travail », « J'arrive toujours en avance à l'usine », « Je n'arrive jamais en retard ».

Ainsi, lorsque l'employeur consent à alphabétiser une infime minorité de travailleurs immigrés, il freine, grâce au contenu du manuel, la prise de conscience de leur situation de prolétaires exploités et des intérêts qui les unissent aux travailleurs français. »

مَحْرُفُ الْأُمِّيَّةِ لِلْعَمَّالِ الْمَهَاجِرِينَ

Question : Certaines associations et groupes gauchistes pratiquent une alphabétisation qu'ils qualifient de « révolutionnaire ». Que pensez-vous de leurs activités ?

M^{me} COUESNON : La lecture de leur méthode, publiée en octobre dernier chez Maspéro, nous révèle en quoi consiste l'esprit « révolutionnaire » des alphabétiseurs gauchistes.

Voici quelques passages particulièrement révélateurs :

A la page 71 du « Fascicule pour le travailleur », on lit un récit de grève : « La C.G.T. a soutenu la revendication mais n'a pas voulu de piquet de grève. La moitié des ouvriers ont travaillé. Le patron n'a rien donné ; c'est lui qui a gagné ». Autre exemple : à la page 93 du livre de textes, nous lisons : « A Paris, Hamidou travaille chez Renault. Il est P1. La C.G.T. veut qu'il soit délégué... mais il pense que la C.G.T. défend mal les O.S. Il connaît un O.S. algérien qui a été licencié parce qu'il est arrivé en retard. La C.G.T. n'a rien fait pour l'aider... ».

C'est ainsi que, tout au long de cet ouvrage destiné à instruire les travailleurs immigrés, qu'est nommé et dénoncé l'ennemi principal de la classe ouvrière. L'ennemi numéro 1 ce n'est point le grand patronat, c'est... la C.G.T., la grande organisation syndicale que s'est donnée la classe ouvrière française, l'organisation qui défend les intérêts de tous les travailleurs français et immigrés. Cela révèle les buts véritables poursuivis par le gauchisme dans ce domaine.

Question : Pouvez-vous préciser les raisons qui vous ont conduite à créer l'Association pour l'alphabétisation et l'enseignement du Français aux travailleurs immigrés ?

Mme COUESNON : La création d'une Association démocratique pour l'alphabétisation est devenue, depuis quelques années, un besoin urgent. Il était nécessaire d'un côté de s'opposer résolument à l'alphabétisation inspirée par le gouvernement, qui sert à véhiculer l'idéologie de soumission au patronat et vise à garder les travailleurs immigrés dans l'asservissement, et de l'autre côté aux agissements des gauchistes, à ces faux révolutionnaires qui, en semant la division et en dressant les travailleurs immigrés contre leur plus sûr défenseur, la C.G.T., favorisent objectivement les visées du patronat. Il est devenu urgent d'élaborer des méthodes nouvelles, mieux adaptées aux besoins des travailleurs immigrés, de leur prodiguer un enseignement qui ne freine pas, mais au contraire favorise leur prise de conscience de leur situation de prolétaires exploités et des intérêts qui les unissent aux travailleurs français. Un enseignement qui respecte le sentiment national de ces travailleurs, qui ne les oppose pas à leur culture nationale, mais au contraire qui leur permette de mieux la connaître et apprécier.

C'est cette tâche qu'a entreprise notre Association qui fut créée, il y a un an et demi, par un groupe d'enseignants, linguistes, psychologues, militants syndicaux C.G.T. et autres personnes de bonne volonté s'intéressant à ces problèmes.



Question : Quelles sont vos activités ?

Mme COUESNON : Depuis sa constitution, l'Association a considérablement développé ses activités.

Nos équipes de recherches, en étroite collaboration avec des syndicalistes ouvriers, dont la compétence militante constitue une précieuse base pédagogique, élaborent un matériel pédagogique à plusieurs niveaux, depuis le niveau 1 (analphabètes) jusqu'au niveau 4, c'est-à-dire celui que doit atteindre le travailleur immigré désireux d'entrer au cours de formation professionnelle.

La formation des moniteurs se poursuit activement. Jusqu'à présent, nous avons organisé cinq stages de week-end, avec la participation de 50 à 60 personnes à chacun de ces stages.

Nos moniteurs sont recrutés parmi les enseignants, les étudiants et aussi, de plus en plus, parmi les travailleurs. Certains d'entre ces travailleurs s'avèrent d'excellents moniteurs, proches des travailleurs-élèves, dont ils connaissent les besoins et partagent les soucis.

Nos cours se sont multipliés à Paris, dans la région parisienne et en province. Ils fonctionnent dans les quartiers et dans les entreprises.

Ces cours sont complétés par des activités culturelles et récréatives : fêtes, repas fraternels avec programme artistique, causeries, sorties et visites touristiques, etc... Toutes ces activités contribuent à faciliter aux stagiaires l'apprentissage du Français, mais aussi, à resserrer les liens d'amitié qui unissent les moniteurs et les travailleurs-élèves. Ceux-ci sont particulièrement heureux de se retrouver dans une ambiance fraternelle et prennent une part très active à l'organisation de ces activités. Fait important : ce sont les travailleurs-élèves qui sont souvent chargés de tâches de responsabilités et qui, pratiquement, organisent les activités récréatives et culturelles.

Depuis février dernier, nous éditons un bulletin bimestriel « Alphabétisation - Informations » qui traite notamment des problèmes de méthodes et de formation pédagogique. »

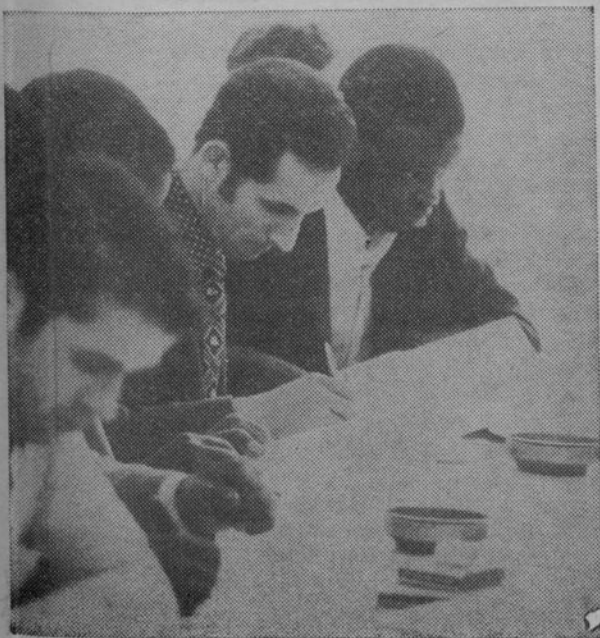
Rappelons enfin que l'Association pour l'Alphabétisation concerne non seulement les travailleurs immigrés ne connaissant pas la langue française, mais aussi les militants qui connaissent déjà le Français et s'intéressent aux questions d'alphabétisation. Ces camarades peuvent apporter leur contribution en faisant un travail de moniteur.

Pour tous renseignements, contactez :

ASSOCIATION
POUR L'ALPHABÉTISATION
ET L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS
AUX TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

77, rue des Plantes - 75014 PARIS
Tél. : 250-52-49

Permanence : mardi et vendredi de 15 h.
à 18 h. (sauf jours fériés).



سِيَّاسَةُ الْحُكُومَةِ تَزِيدُ مِنْ سُوءِ حَالَةِ الْعَمَالِ الْمُهَاجِرِينَ

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT AGGRAVE LA SITUATION DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

Une nouvelle réunion :

Syndicat - Patronat - Ministère

Devant la montée des luttes, Français et immigrés unis, après les manifestations unitaires du 1^{er} mai qui a souligné la solidarité entre travailleurs de toutes nationalités, face au développement de l'action pour l'abrogation des circulaires « Marcellin-Fontanet » et pour l'égalité des droits et à l'annonce de nouvelles actions, le nouveau Ministre du Travail M. GORSE, a réuni, le 7 mai, le Comité supérieur de l'Emploi en vue d'une « discussion des orientations relatives à la politique d'immigration. »

La position de la C.G.T.

Dans une déclaration préliminaire, la délégation de la C.G.T. a notamment rappelé que les propositions des organisations syndicales pour une nouvelle politique d'immigration ont été exposées maintes fois par la C.G.T. : le 21 mai 1970 à M. Chaban-Delmas, les 19 janvier, 2 février et 19 mars 1972 à M. Fontanet, le 31 janvier 1973 à M. E. Faure et au cours de deux réunions techniques les 7 et 15 février 1973.

Des promesses ont été faites, des engagements ont été pris. Ce qui n'a pas empêché la situation des travailleurs immigrés de continuer à s'aggraver.

Les circulaires Marcellin-Fontanet, appliquées après un simulacre de discussions et pendant les discussions tripartites, sans tenir compte de l'avis des organisations, se traduisent par de multiples refus de régularisation de situation et des refus de séjour, malgré les engagements de M. E. Faure, alors que les nouvelles entrées de travailleurs immigrés ont augmenté dans la dernière période.

Des campagnes racistes se développent, en particulier au travers de la lutte des O.S. de chez Renault ; les violences policières se poursuivent ; la situation du logement ne cesse de s'aggraver ; moins de 1 % des travailleurs immigrés bénéficie de l'enseignement du Français ; la promotion

professionnelle et la promotion sociale sont davantage des thèmes de propagande gouvernementale et patronale plutôt qu'une réalité ; les bourses d'étude sont toujours refusées aux enfants d'immigrés.

La C.G.T. est prête à participer à des véritables négociations dans l'intérêt des travailleurs immigrés et français, mais elle tient à réaffirmer qu'elle ne se prêtera pas à un nouveau simulacre de discussions et ne cautionnera en aucune manière une politique inhumaine et rétrograde qui viserait à satisfaire les intérêts exclusifs du patronat.

La C.G.T. entend obtenir des réponses précises aux revendications posées et voir donner une suite concrète aux engagements pris.

Elle entend voir abroger les circulaires Marcellin-Fontanet et débattre d'une nouvelle réglementation sur la base des propositions renouvelées lors de la réunion du 7 février 1973 et voir aboutir une nouvelle politique d'immigration qui reconnaisse en droit et en fait l'égalité entre travailleurs français et immigrés.

Dans l'immédiat, elle réclame à nouveau la régularisation de la situation des travailleurs immigrés actuellement en France, avant toute introduction nouvelle et des sanctions sévères contre tous trafiquants, marchands de sommeil, employeurs sans scrupules.

La position du gouvernement

Le Ministre du Travail, comme ses prédécesseurs, a défini le point de vue du gouvernement :

1. — CONTROLE STRICT DES FLUX MIGRATOIRES

- Confirmer la réglementation en vigueur, renforcer en France et à l'étranger le monopole de l'O.N.I. ;
- La circulaire Fontanet ne sera pas remise en cause fondamentalement, cependant certains aspects pourraient être modifiés comme par exemple : la coïncidence de la durée de validité des titres de séjour et de travail, le guichet unique dans les commissariats ;
- La régularisation de la situation des « clandestins » serait réalisée pour ceux qui présentent un contrat de travail, ce qui nécessitera de ralentir les entrées.

2. — ACTION SOCIALE

- La perspectives du gouvernement

est de faire disparaître les « traces » de discriminations.

Mais le Ministre du Travail ne peut se prononcer sur le problème général des moyens financiers nécessaires.

Il conviendra de prévoir le renforcement des moyens financiers du F.A.S.

Mais à la question de savoir qui paiera, le Ministre n'a pas répondu.

QUELQUES MESURES

SONT ENVISAGÉES :

- Possibilité pour les immigrés d'être désignés comme délégués syndicaux, en fonction d'une certaine durée de présence ;
- Assouplissement de la condition de savoir « lire et écrire en Français » pour être éligibles aux élections de délégués du personnel et comités d'entreprise ;

- Attribution des cartes de priorité aux femmes enceintes ;
- Attribution des cartes de réduction S.N.C.F. ;
- Développement du réseau d'accueil ;
- Logement : le problème sera réglé au travers de la collecte du 0,9 % et par les comités interprofessionnels du logement ;
- Hébergement collectif : le projet de loi adopté par le Sénat va être soumis à l'Assemblée Nationale ;
- Bourses d'étude : seraient attribuées à la prochaine rentrée scolaire ;
- Trafics de main-d'œuvre : projet de loi en préparation.

3. — ASSOCIATION

DES « PARTENAIRES SOCIAUX »

- Une section spéciale sur l'immigration serait créée au sein du Comité Supérieur de l'Emploi ;

- Les centrales syndicales seraient représentées au sein du Conseil d'administration du F.A.S. ;
- Office National d'Immigration : opposition sur la représentation des centrales syndicales, mais création d'un « Conseil Consultatif » ;
- Des Commissions consultatives seraient également mises en place au niveau départemental sous l'autorité des Préfets et des services de main-d'œuvre.

Pour ce qui la concerne, la délégation de la C.G.T. a renouvelé ses positions et ses propositions contenues dans la Charte revendicative.

Elle a de nouveau réclaté qu'un débat intervienne rapidement au Parlement en vue de l'adoption d'un statut de l'immigration à caractère démocratique et social.

Elle a enfin insisté pour que des réponses précises soient données rapidement aux questions posées.

Pour le statut démocratique et social de l'immigré

► Lire nos prochains numéros

A Fos-sur-Mer :

PLUS DE 2.000 TRAVAILLEURS MANIFESTENT

A l'appel de l'Union syndicale de la Construction, le 4 mai, les travailleurs des chantiers Solmer et Ugine-Acier ont fait grève la matinée.

Deux principales revendications :

- Les 1.100 francs par mois pour 40 heures ;
- La garantie de l'emploi.

Rassemblement à 8 heures sur chacun des sites, les travailleurs se sont mis en marche sur Fos, en voiture pour Ugine-Acier, à pied de la Solmer.

De la centrale électrique, ceux de G.T.M. - S.G.E. - C.G.E.E., etc... ont défilé avec leurs banderoles jusqu'aux bureaux Solmer.

A Fos, le contact s'opérait avec les travailleurs des Chantiers Modernes - CONCIPI - HERLICQ, etc...

Applaudis par la population, les manifestants, aux cris de « Du pain - Du travail - Augmentez nos salaires » arrivaient place de la Mairie où devait se tenir le meeting.

Daniel RODRIGUEZ, secrétaire de l'Union Locale, annonça la présence d'une délégation de l'U.G.T.A., les camarades KALLA et RAMDANI, qui furent chaleureusement applaudis, comme le furent les orateurs qui se succédèrent :

- Michel CARRIERE, secrétaire de la section syndicale C.G.T. de la Construction ;
- Vincent PORELLI, député-maire-conseiller général de Port-Saint-Louis, qui devait rendre compte de son intervention à l'Assemblée Nationale sur la question des licenciements ;
- Henri SARRIAN, membre de la Commission Exécutive de la C.G.T. et secrétaire de l'Union Départementale C.G.T.

A l'issue du meeting, une délégation se rendait à la Mairie de Fos pour demander une intervention de la municipalité auprès du Préfet pour les licenciements.

Hélas, et les travailleurs ont apprécié, c'est finalement une secrétaire de la Mairie — où ni le maire, ni les conseillers municipaux ne purent les recevoir — qui reçut les doléances des travailleurs.

Ainsi, malgré toutes les manœuvres du patronat, c'est un sérieux avertissement au pouvoir et au patronat que les travailleurs de Fos ont fait entendre.

LA COMMUNE VIVANTE

Depuis près d'un siècle, l'humanité progressiste n'a jamais manqué de rendre hommage aux martyrs de la Commune fusillés au Mur des Fédérés.

Par delà cette manifestation du souvenir qui honore la mémoire des victimes de la répression sanglante qui a frappé des milliers de travailleurs, c'est à l'esprit de la Commune qu'il est rendu témoignage.

Cette année, la manifestation a revêtu un aspect tout particulier. Ainsi, pour la première fois depuis 1936, la gauche française a célébré le sacrifice des immortels communards en une seule manifestation unitaire.

A l'appel commun du Parti Communiste Français, du Parti Socialiste, du Mouvement des Radicaux de gauche, qui se sont unis autour du Programme Commun de gouvernement, et du P.S.U., les Parisiens étaient nombreux entre la Bastille et le Père Lachaise.

Pour tous les travailleurs de toutes nationalités et tous les démocrates qui mènent une lutte sans répit contre l'exploitation capitaliste et l'oppression, cette manifestation était une occasion d'exprimer le désir profond de changement, la détermination de renforcer l'union des démocrates, de faire triompher le Programme Commun des forces de gauche, d'ouvrir la voie au socialisme.

Les travailleurs immigrés sont liés à la mémoire de la Commune. Celle-ci comptait de nombreux immigrés dans ses rangs. Elle a été la première révolution prolétarienne à désigner un travailleur immigré comme Ministre du Travail.

Les travailleurs algériens célèbrent en même temps l'anniversaire d'un autre événement glorieux dans leur histoire de lutte nationale, celui du soulèvement d'EL-MUKRANI qui a été suivi, comme la Commune, d'une répression sanglante.

Avec la lutte grandissante des travailleurs, l'esprit de la Commune est vivant.

فاتح ماي: وحدة تضامن

1er MAI : UNITÉ - SOLIDARITÉ

LES REPRÉSENTANTS DE L'U.G.T.A. ONT PARTICIPÉ AUX MANIFESTATIONS UNITAIRES

Les manifestations du 1er mai, fête du travail, ont été organisées cette année dans l'unité par la C.G.T., la C.F.D.T. et la F.E.N.

Les travailleurs immigrés étaient nombreux aux manifestations aux côtés de leurs camarades français partout en France.

Sous les mots d'ordre « UNITE - SOLIDARITE », « TRAVAILLEURS FRANÇAIS ET IMMIGRES : MEME COMBAT », les manifestations du 1er mai ont montré l'attachement des travailleurs à leurs syndicats et ont confirmé l'autorité de ceux-ci et l'étendue de leur influence.

La présence des partis de gauche a contribué à donner une autre dimension encore aux défilés.

Comme l'a souligné « La Vie Ouvrière », ces défilés ont été, d'autre part, l'occasion de concrétiser une très large unité. De prouver aussi à quel point le Programme commun était vivace dans les consciences.

En outre, les banderoles de la

C.G.T. portaient les mots d'ordre suivants :

- EGALITE DES DROITS ENTRE TRAVAILLEURS FRANÇAIS ET IMMIGRES GARANTIE PAR UN STATUT.
- VIVE LA SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS ALGERIENS ET DE LA CLASSE OUVRIERE FRANÇAISE.
- POUR LE SUCCES DE LA REVOLUTION AGRAIRE.
- SOUTIEN AU PEUPLE PALESTINIEN DANS SA LUTTE POUR SES DROITS NATIONAUX.

La solidarité ouvrière internationale entre travailleurs français et algériens s'est exprimée entre autres par la présence des représentants de l'U.G.T.A. : deux membres de la Commission Exécutive Nationale de l'Union Générale des Travailleurs Algériens, invités par la C.G.T., sont venus participer aux côtés des dirigeants syndicaux français à la manifestation unitaire de Paris.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES

Ouvriers
Professionnels
et Cadres
ALGÉRIENS

- EN
- SOUDURE
 - MÉCANIQUE GÉNÉRALE
 - CHAUDRONNERIE
 - CHARPENTE MÉTALLIQUE
 - DESSIN INDUSTRIEL
 - ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE
 - ÉLECTROMÉCANIQUE
 - CONDUCTEURS DE TRAVAUX
 - ÉLECTROTECHNIQUE ET AUTRES MÉTIERS

vous voulez :

UN EMPLOI EN ALGÉRIE

POUR PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Adressez-vous :

AMBASSADE D'ALGÉRIE
Bureau du Ministère du Travail et des Affaires Sociales
18, rue Hamelin, 75016 PARIS.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة العمل والشؤون الاجتماعية

- السودان
- ميكانيك جينيرال
- شوبرونري
- شارپانت ميتاليك
- ديسان آندوسترييل
- إيليكتريسيبي آندوسترييل
- إيليكتروميكانيك
- كوندوكتور در ترافو
- إيليكتروتيكنيك
- ... وغير هذا

أَيُّهَا الْعَمَالُ
الْجَزَائِرِيُّونَ
الْمِهْنِيِّونَ
وَالْإِطَارَاتِ

هَلْ تَرِيدُونُ :
الْعَمَلُ فِي الْجَزَائِرِ

لِلْمُشَارَكَةِ فِي تَنْمِيَةِ الْاِقْتِصَادِ الْوَطْنِيِّ

السفارة الجزائرية
مكتب وزارة العمل والشؤون الاجتماعية
18 - نهج هاملدن - 75016 باريس

تَمَانُونَ سَنَةً مِنْ عَمْرِ بُونُوا فَرَاشُون حَيَاةً مَلِيئَةً بِالْكَفَاحِ

LES 80 ANS DE BENOIT FRACHON



A gauche, Benoît FRACHON au 38^{ème} Congrès.

Le 11 mai, la Direction Confédérale de la C.G.T., avec de nombreux militants, étaient rassemblés dans une atmosphère de chaude fraternité pour témoigner à notre camarade Benoit Frachon leur profonde affection à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire.

A cette occasion, René Buhl, au nom du Bureau Confédéral, a pu dire :

« Ce n'est pas sans émotion que nous évoquons les grandes étapes de la vie militante exceptionnelle du Président de la C.G.T. et exprimons à Benoit Frachon les sentiments d'amitié, de reconnaissance et d'estime de tous ceux qui l'entourent, de tous les militants de la C.G.T. et de l'ensemble des travailleurs ».

« Benoit Frachon est une grande figure de l'histoire du Mouvement ouvrier national et international. Toute sa vie s'identifie à la C.G.T. qu'il se plait à présenter comme « la grande Dame que toute le monde n'aime pas, mais qu'on est bien obligé de respecter ».

« C'est là une belle formule qui pourrait aussi très bien exprimer les sentiments qu'inspire l'homme, en quelque sorte le compagnon de cette grande Dame ».

« Benoit Frachon, c'est l'image et le symbole de la lutte sans répit menée avec une tranquille assurance et une foi inébranlable, pour le bien-être des travailleurs, l'unité ouvrière, pour le socialisme et la paix. C'est l'homme le plus soucieux et le plus respectueux qui soit de tout ce que pense et espère chaque travailleur dans son atelier, son usine, son bureau ou sur son chantier. C'est l'homme qui accorde à la jeunesse une confiance sans réserve ».

« Benoit Frachon continue, à la tête de la C.G.T., à parfaire l'œuvre accomplie avec tous ses camarades de combat et combien sont précieuses sa lucidité et son expérience ».

« Les cœurs étaient à l'unisson hier soir pour exprimer le souhait profond de garder longtemps cet homme qui, derrière sa pipe, traduit dans son perpétuel sourire serein, toute la confiance des travailleurs dans leur avenir ».

سرجت تَجِدُّدُ تَضَامُنَا مَعَ كِفَاحِ الشَّعْبِ الْفَلَسْطِينِيِّ

LA C.G.T. RÉAFFIRME SA SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Le Front Arabe pour la Participation à la Révolution Palestinienne — Comité de France — a organisé le 17 mai un meeting de soutien dans le cadre d'une journée de solidarité avec le peuple Palestinien.

Le représentant de la C.G.T., après avoir salué le meeting, a réaffirmé la solidarité indéfectible de notre organisation avec le peuple palestinien dans sa lutte pour ses droits nationaux.

Il a notamment déclaré que « la présence de la C.G.T. à la manifestation de ce soir n'est pas une simple formalité. Elle est l'expression d'une position de principe : celle de la solidarité prolétarienne qu'a toujours apporté la C.G.T. aux peuples qui luttent contre l'impérialisme, le colonialisme et le néocolonialisme, pour le progrès social et la Paix ».

Ont pris la parole aussi les représentants du P.C.F., de l'U.N.E.F., de l'U.E.C., de l'A.E.M.N.A.F., du Mouvement de la Paix et autres.

Rappelons que le FRONT ARABE est constitué à Beyrouth de différents partis progressistes du monde arabe.

نِدَاءٌ إِلَى الْقُرَّاءِ

APPEL AUX LECTEURS

Pratiquement chaque mois, vous êtes, par votre journal, au cœur de la lutte qui se mène en France pour de meilleures conditions de vie, de salaires, de travail.

Ils vous permettent de connaître les propositions et la position de la C.G.T. sur les questions essentielles. Vous y retrouvez votre action ainsi que celle de la classe ouvrière dans votre propre pays.

Les demandes de journaux, le courrier que nous recevons nous prouvent que vous appréciez votre journal.

Cependant, pour poursuivre et accentuer notre effort, nous nous heurtons à de sérieuses difficultés financières. L'attitude des pouvoirs publics envers UNIDAD en particulier n'arrange rien. Le refus jusque là de nous confier de la publicité non plus.

C'est la raison pour laquelle nous nous adressons à vous pour vous demander de soutenir financièrement, en même temps que votre journal, l'ensemble des journaux de la C.G.T. destinés aux travailleurs immigrés.

Pour cela, nous venons d'éditer des bons de soutien d'une valeur de 4 francs. Ils vous seront présentés d'ici peu, ou bien vous serez sollicités par d'autres moyens. Parlez-en à votre diffuseur.

Nous vous demandons d'accueillir favorablement une telle initiative dont le résultat vous sera communiqué dans ces colonnes.

Le succès de cette campagne doit permettre l'extension et l'amélioration de votre journal. Vous en serez ainsi directement bénéficiaires.

BULLETIN D'ADHESION

بطاقة الانخراط

Nom الاسم
Prénoms السن Age
Adresse العنوان
Profession الحرفة
Entreprise المعمل
Localité لقاطمة Département البلدة

A remettre ou à adresser soit au délégué syndical C.G.T.
soit à la C.G.T., 213, rue Lafayette, Paris X^{ème}.

تسلم او ترسل اما للممثل النقابي لنظمة س. ج. ت. واما لفرس. ج. ت.
٢١٣ شارع لافاييت باريس ١٠

(Suite de la première page)

« ان ما هو بصدد التحرك ذو شأن عظيم : الجماعات العميقة من العمال لا ترضى بالعمل والحياة كما كانت في العهود الماضية . ذلك حق بالنسبة للفرنسيين وهو كذلك حق بالنسبة للمهاجرين . ان ما حصل في صفوف العمال المهاجرين هو تفتق شعورهم بضميرهم وقوتهم ومصالحهم المشتركة التي تربطهم بالعمال الفرنسيين . »

(...) يشعر العمال الفرنسيون والمهاجرون بأنهم أقوى من ذي قبل ويشعرون بأن هذا النظام ليس أبدياً . بل ليس الا نظاماً هزلياً بعد ظهور نتائج الانتخابات الاخيرة وان فوز اليساريين قد بؤا الطبقة الشغيلة مقعداً أحسن من الماضي . »

منبر الخدام الجزائري

LA TRIBUNE DU TRAVAILLEUR ALGERIEN

213, rue Lafayette — PARIS-10^{ème} — BOTZaris 86.50

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués. — Imprimerie Lensoise - LENS.

Directeur de la publication : Serge CAPPE.
Commission paritaire n° 276 D 73.